



ORGANISATION FRANÇAISE DES PSYCHOLOGUES  
— SPÉCIALISÉS EN NEUROPSYCHOLOGIE —

# PROCÈS VERBAL

## Assemblée Générale 2019

2 mars 2019

Institut du Cerveau et de la Moelle Épinière, Paris

**Conseil d'Administration de l'OFPN (mandat 2017-2020) :**

Grégoire Wauquiez, *président*  
Amélie Ponchel, *vice-présidente*  
Lucille Eloy, *secrétaire*  
Julie Stéphan, *secrétaire adjointe*  
Marine Pernici, *trésorière*  
Benoit Selingue, *trésorier adjoint*  
Marie de Montalembert (excusée)  
Lise Malvy  
Brigitte Nevers

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	3
<b>Bilan moral et activités</b> .....	4
1°) Mission d'organisation.....	4
2°) Mission de représentation.....	5
3°) Mission de développement des connaissances .....	7
4°) Mission de développement des pratiques.....	7
5°) Mission de défense du code de déontologie des psychologues.....	9
<b>Bilan financier</b> .....	10
1°) Bilan 2018 .....	10
2°) Prévisions 2019 .....	11
<b>Echanges avec la salle</b> .....	12
<b>Votes</b> .....	13

## INTRODUCTION

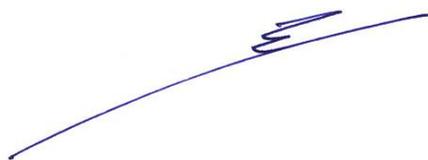
Les adhérents de l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) se sont réunis en assemblée générale le samedi 2 mars 2019 de 10h45 à 12h15 à L'Institut du Cerveau et de la Moelle Épinière (Paris). Cette assemblée s'est déroulée dans le cadre du Forum Annuel de l'OFPN qui s'est tenu de 9h30 à 17h30 et au cours duquel plusieurs interventions en rapport avec les domaines d'activité de l'association ont été présentées par des professionnels (voir [programme](#) de la journée pour détails). 84 personnes se sont inscrites à cette journée (dont 42 adhérents), avec au final 54 participants effectifs (dont 34 adhérents). 42 personnes ont assisté à l'assemblée générale (dont 27 membres professionnels et 5 membres étudiants), 7 adhérents professionnels ont donné procuration pour participer.

Après le rappel de l'ordre du jour par le président, les différents bilans (voir bilan moral, bilan financier, bilan d'activité) sont présentés. Ensuite, les adhérents sont invités à s'exprimer (voir section « échanges avec la salle ») puis les différents points sont votés (voir section « votes »), sous la direction du président et du secrétariat.

Le diaporama de présentation utilisé pour présenter les différents bilans est mis en ligne sur le site OFPN en complément illustratif de ce présent procès-verbal. Ces deux documents ne sauraient bien sûr être strictement exhaustifs concernant l'ensemble des détails des contenus et sujets abordés, la plupart des informations complémentaires pouvant par ailleurs être obtenues via les différents supports déjà mis en ligne sur les sites de l'OFPN et/ou en sollicitant le conseil d'administration pour toute information complémentaire.

Grégoire Wauquiez,  
Président OFPN

Julie Stéphan & Lucille Eloy,  
Secrétaires OFPN



## BILAN MORAL ET DES ACTIVITÉS 2019

Le bilan moral et des activités est présenté en se basant notamment sur l'article 4 des statuts de l'OFPN « Objet de l'association », qui définit les principales missions et objectifs portés par l'association.

### **1°) Mission “Organisation des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie”**

*« [L'OFPN] se donne pour objectif d'assurer l'organisation des psychologues spécialisés en neuropsychologie »*

#### **Point sur la composition de l'équipe :**

- Présentation de l'actuel [CA](#).
- 2 démissions (Mathilde Muneaux et Jacqueline Pho).
- Prise de fonction de Lucille Eloy en tant que Secrétaire et Julie Stephan, Secrétaire adjointe.
- Partage des responsabilités :
  - Catherine Mertz et Julie Deshayes comme co-responsables de la commission « Liens avec les Associations ».
  - Hélène Vichard, comme responsable du pôle maladies neurodégénératives (MND) au sein de la commission Réflexions sur les pratiques et Visibilité de la spécialité.
- Arrivée d'une collaboratrice aidant sur des missions ponctuelles en tant qu'auto-entrepreneuse.

#### **Présentation de l'Équipe du Portail Numérique (EPN, voir [ici](#)) et de ses activités :**

- Sites principaux ([forum en ligne](#), site [OFPN](#), site de la revue « [Cahiers de Neuropsychologie Clinique](#) », site du congrès [CNNC](#) et sites des associations locales partenaires).
- Nombreuses habilitations à gérer pour permettre les accès aux différentes parties et sous-parties du forum ainsi qu'aux [groupes de travail](#).
- Remise en ligne de l'annuaire professionnel ([voir ici](#)).

#### **Présentation de la [nouvelle équipe](#) des Cahiers de Neuropsychologie Clinique (CNC).**

**Point global sur les personnes et ressources impliquées dans la vie associative :** statistiques et chiffres clefs (50 GT, 8 commissions, 200 contributeurs, 530 adhérents, 19 associations locales partenaires...).

**Liens avec les associations locales et internationales (voir [ici](#)).**

- Nombreuses associations locales et partenaires, associations internationales,
- Création de la Fédération Internationale des associations de Neuropsychologues Francophones (FINF) qui regroupe l'OFPN, l'Association Québécoise des NeuroPsychologues (AQNP), l'Association Suisse des NeuroPsychologues (ASPN) et le pôle Neuropsychologie de l'Union Pour les Psychologues Cliniciens Francophones (UPPCF) (anciennement Association Belge des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie). Annoncée lors de la table ronde entre les associations au CNNC3 : [ici](#).

**Commission Communication (voir [ici](#)).**

Poursuite de nos actions de communication et de diffusion de nos actualités et travaux grâce à la commission communication : augmentation de nos abonnés sur nos pages Facebook, LinkedIn et Twitter en lien avec une augmentation de nos publications sur ces pages.

**2°) Mission de représentation**

**« [L'OFPN] vise à *porter la parole [des psychologues spécialisés en neuropsychologie]* et de leurs regroupements au niveau national voire international »**

**Sur le plan professionnel, elle a vocation de *représenter la pratique neuropsychologique*, notamment auprès des instances nationales propres à la profession de psychologue »**

Réunions nationales et locales	Réunions et congrès à l'étranger
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>SNP</b> 23 janvier : Réunion téléphonique 25 mai : Réunion dans les bureaux du SNP (Paris)</li> <li>- <b>FFPP</b> 23 janvier ; 11 juin : Réunions téléphoniques 23-24 mars ; 8-9 juin ; 9-10 novembre : BFE et CAF</li> <li>- <b>SFP</b> 5 février 2018 : Réunion téléphonique</li> <li>- <b>CeRéDéPsy</b> 7 juillet, 6 octobre et 3 novembre : Séminaires (Paris)</li> <li>- <b>Associations de patients</b> 30 septembre : Saisine de la HAS par TDAH France (en ligne)</li> <li>26 novembre : Réunion de la FFDYS (Paris)</li> <li>- <b>Réunions CNAM / Aloïs</b> 12 avril, 22 mai, 2-11 juillet, 24 octobre : Réunions à la CNAM (Paris)</li> <li>- <b>Présentations de l'OFPN en région</b> 1<sup>er</sup> décembre : NeuroPsv-PACA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Réunions Standing committee EFPA</b> 8-9 mars : Paris 3-4 mai : Prague 11-12 octobre : Lisbonne</li> <li>- <b>Congrès</b> 18-20 juillet : INS – International Neuropsychological Society (Prague)</li> </ul>
	Congrès et manifestations en France
	<ul style="list-style-type: none"> <li>5 avril : Assises régionales du PMND (Paris)</li> <li>24-25 mai : Journées de printemps de la SNLF (Marseille)</li> <li>4-5 octobre : CNNC (Amiens)</li> <li>22 novembre : Bien vieillir (Paris)</li> <li>1<sup>er</sup> décembre : Journée de psychogérontologie (Nanterre)</li> <li>7 décembre : Journée d'hiver de la SNLF</li> </ul>

Événements auxquels l'OFPN a été représentée en 2018 (nationaux, internationaux) :

### Réunions nationales et locales

- Recommandations pour diagnostic et prise en charge du TDAH (demande HAS) (voir [ici](#)).
- Sollicitation FFDYS pour défendre forfait précoce auprès des enfants avec TSLA (troubles spécifique du langage et des apprentissages) (voir [ici](#)).
- Règlements de la déontologie : intégration du Cerédépsy aux côtés des organisations professionnelles de psychologues (voir [ici](#)).
- Maladies neuro-dégénératives : Contacts avec France Alzheimer, CNAM, Aloïs et création d'un Pôle MND (représentation de la profession, écriture d'un référentiel de nos pratiques dans le champs des MND (voir [ici](#) et [ici](#))).
- Point sur la question du remboursement : expérimentations en cours d'élaboration notamment via travaux en liens avec la CNAM. Présentation de résultats sur l'enquête sur le libéral (voir [ici](#)).

### Réunions internationales

- European Federation of Psychologist's Association (EFPA) : résultats enquêtes, propositions symposium pour l'European Congress of Psychology : competencies and education for clinical neuropsychologists : experience of the European countries.

### Communications sur plusieurs travaux OFPN

- Au niveau national : publications concernant l'enquête sur les conditions de travail (l'insertion professionnelle, l'autonomie, les moyens, les relations interprofessionnelles, les docteurs en neuropsychologie, le libéral...) : Jehel et al., 2018, Arangois et al., 2018, Makowski et al., 2018, Malvy, L. et al. (sous presse).
- Au niveau international : article présentant la situation de la neuropsychologie française et l'OFPN (Malvy et Stephan 2018), posters présentant les primo-résultats d'une enquête internationale centrée sur la situation des neuropsychologues français (Bronco-Lopes et al. 2018).

### Sollicitations diverses et communication spontanée

- Prise de position par un communiqué sur l'augmentation de l'offre de formation en neuropsychologie (voir [ici](#)).
- Visibilité grand public : sollicitations par la presse ([Marie-Claire](#)).

### **3°) Mission “Développement des connaissances”**

« [L'OFPN se propose de] susciter et concourir à tous les efforts de **développement des connaissances fondamentales et appliquées en neuropsychologie** »

- **Maintien des partenariats** existants et développement de nouveaux partenariats (formations, éditeurs, livres, revues) (voir [ici](#)).
- **Cadeaux aux adhérents** :
  - 9 ouvrages parmi les nouveautés De Boeck Supérieur contre fiches de lecture (voir [ici](#)).
  - 450€ de prix des posters au CNNC 3 par Dunod.
- **Création de la revue de presse Neuropsy** bimensuelle par Elsa HERVO (voir [ici](#)).
- **Evolution du format de l'AG** vers une journée de communications accolée à l'AG « Forum Annuel OFPN » (1ère édition, avril 2018, voir programme [ici](#)).
- **Congrès National de Neuropsychologie Clinique** (CNNC) 3ème édition à Amiens, 369 participants, première édition réalisée en collaboration avec une collaboration équipe universitaire (laboratoire CRP-CPO) et toujours avec l'appui de l'association locale (l'Association Picarde des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie - A2PSN). Plus de 20h de vidéos des captations des conférences sont disponibles (voir [ici](#)).
- **Cahiers de Neuropsychologie Clinique** (voir [ici](#)):
  - Revue professionnelle numérique incluse dans l'adhésion OFPN.
  - Renouvellement CER (comité d'édition et de rédaction).
  - Numéro en cours d'édition (6) sur le CNNC 3 (conférences, ateliers, posters rédigés en actes).
  - Futur numéro (7) : Les neuropsychologies de l'apprentissage (voir appel à participation [ici](#)).

### **4°) Mission “Développement des pratiques”**

« **Participer au maintien et au développement d'une pratique neuropsychologique de haut niveau par les psychologues praticiens diplômés** »

- **Evolution des critères d'adhésion**
  - Contact de plus de 30 masters afin d'obtenir les plaquettes des formations actuelles.
  - Réflexions sur les critères à appliquer en inspirant de références sur le sujet, notamment consensus de l'académie de neuropsychologie américaine lors de

la conférence de Houston définissant les compétences à avoir pour être psychologue spécialisé en neuropsychologie.

- Inclusion du Master 1 pour les universités qui ont revu leurs maquettes pour développer une formation sur deux ans.
- Développement d'une grille d'analyse pondérant les critères et permettant de discriminer les différentes formations en neuropsychologie (en cours).
- Application de cette grille d'analyse aux formations recensées dont nous avons pu obtenir les plaquettes (en cours).
- **Système de “Développement NeuroPsychologique Continu”** (DNPC, [voir ici](#)) : soutien aux formations en région via les associations locales + ajout d'une option “visio-conférence”. Bilan 2018 : 6 associations bénéficiaires et 880€ de subventions versées.
- **Développement du projet de normalisation AlphaFlex** (voir [ici](#)): en partant de l'épreuve créée par l'équipe de [Grotz et al. 2018](#), étendre données normatives à la population française et chez jeunes, en cours.
- **Projet et développement d'une base de données tests** : créer un répertoire des tests et questionnaires utilisés en neuropsychologie, en cours (voir [ici](#)).
- **Projet « Bilan déficience intellectuelle adultes »** : création d'une boîte à outils consensuelle pour aider au diagnostic et diagnostic différentiel des personnes DI vieillissantes, en cours.
- **Projet « Evidence Based Practice et neuropsychologie »** : faire évoluer nos pratiques (collaboration OFPN et SNLF), en cours ([voir ici](#)).
- **Soutien et diffusion des travaux d'intérêts** :
  - [Livre blanc breton du neuropsychologue en Consultation Mémoire](#), post-facé par les responsables de la commission RV.
  - Guide psychométrie clinique de Mathilde Muneaux ([ici](#)).
  - Devenir chercheur en neuropsychologie de Maxime Bertoux ([ici](#)).
- **Communication de travaux de synthèse OFPN** (voir [ici](#))
  - Franconie, C. et al. (2018). Être psychologue spécialisé en neuropsychologie dans un service accueillant des patients en État de Conscience Altérée. Poster présenté au CNNC, Amiens.
  - Morvan, L. et al. (2018). Évaluation neuropsychologique, déficience intellectuelle et vieillissement : état des lieux et récits d'expériences. Poster présenté au CNNC, Amiens.
  - Rousseau, L. et al. (2018) : Tableau synoptique de références concernant les états de conscience altérée. Document diffusé en ligne.

### **5°) Mission de défense du code de déontologie**

*« L'association tend à contribuer à la diffusion, à l'application et à la **défense du code de déontologie des psychologues**, ainsi qu'à protéger le public contre les mésusages de la **neuropsychologie** »*

L'OFPN a été sollicitée et a répondu à l'appel pour un code de déontologie unifié et réglementé (voir [ici](#)).

L'objectif est de réglementer la déontologie des psychologues. Pour ce faire, les organisations de psychologues ont créé le Cerédépsy (Construire ensemble la réglementation de la déontologie des psychologues). Lise Malvy nous représente au cours des réunions de ce regroupement dont une des missions, pour 2019, est de construire un code unique (voir [ici](#)).

Article interorganisationnel soumis au Journal des Psychologues (publication prévue en avril).

## BILAN FINANCIER 2019

### 1°) Budget 2018 : charges et recettes

<b>Charges 2018</b>	<b>- 66 103,97 €</b>
Frais de déplacement (hors AG et CNNC 3)	- 2 151,80 €
AG/Forum annuel 2018	- 4 189,12 €
AG/Forum annuel 2019	- 205 €
CNNC 3	- 24 219,34 €
Financement DNPC	- 880 €
Frais de gestion du portail numérique	- 8 426,97 €
Communication	- 1 027,76 €
Lots	- 1 100,22 €
Assurance	- 108,78 €
Frais bancaires	- 1 005,89 €
Frais de bureau	- 288,09 €
Réserve trésorerie CNNC 4	- 22 500 €
<b>Recettes 2018</b>	<b>164 828,20 €</b>
Réserve de trésorerie 2017	78 153,20 €
Réserve trésorerie CNNC	22 500 €
CNNC 3	35 085 €
<i>Entrées</i>	31 245 €
<i>Partenariats</i>	3 840 €
Adhésions	29 090 €

Recettes	Charges
164 828,20 €	- 66 103, 97 €
<b>Excédent à affecter : 98 724,23 €</b>	

## 2°) Budget prévisionnel 2019

<b>Recettes 2019</b>	<b>148 104,23 €</b>
Réserve de trésorerie 2018	98 724,23 €
Réserve trésorerie CNNC	22 500 €
CNNC 3	1 880 €
Adhésions	25 000 €
<b>Charges 2019</b>	<b>- 148 104,23 €</b>
Fonctionnement de l'association	- 14 910 €
CNNC 3	- 1 500 €
Projet DNPC (subventions de projets)	- 3 000 €
Gestion du portail numérique (licences, serveurs, ...)	- 40 000 €
Emploi d'un salarié (0,1 ETP)	- 5 000 €
Avance de trésorerie pour le CNNC 4	- 45 000 €
Report à nouveau	- 38 694,23 €

## RÉFLEXIONS ET ÉCHANGES AVEC LA SALLE

- **Remboursement psychologues : où en est-on plus concrètement ?**

Des essais très locaux pour l'instant, sinon au niveau Aloïs-CNAM plutôt pour un forfait global diagnostic comprenant bilan neuropsychologique (libéral, réseaux et associations), toujours en cours de réflexion

Pour les enfants, essais sur Paris avec l'ARS lancés en septembre 2019 (mais qui est le neuropsychologue reste encore flou pour le grand public et les instances) : [dispositif Partan!](#) mis en place par le réseau ALOÏS, travail avec libéraux (neuropsychologues, orthophonistes, psychomotriciens, etc.)

Pour les 0-6 ans, jusqu'à maintenant il y avait le plan Autisme. Aujourd'hui, il y a un renouvellement : « stratégies nationales pour l'autisme au sein des troubles neuro développementaux », au sein duquel un forfait d'intervention précoce a été défini et devrait débiter dès la rentrée 2019 en s'articulant autour de plateformes de coordination des parcours (qui préciseront qui fait quoi, dans quelle structure, avec quels outils, sur quel délai, et avec réorientation vers les libéraux si besoin).

- **Critères d'adhésion**

La question est posée de savoir si les nouveaux critères d'adhésion s'appliqueront aussi rétrospectivement pour les anciens adhérents. Il est rappelé qu'une "clause du grand père" est depuis le début envisagée concernant les collègues anciens adhérents. Tous les masters étudiés et pas que « neuropsych » dans l'intitulé. Il est également rappelé que les demandes d'adhésion de collègues "hors critères" pourront toujours faire l'objet d'une étude au cas par cas par le bureau de l'OFPN comme actuellement.

- **Moins d'adhérents mais toujours plus de neuropsychologues diplômés**

Des étudiants s'étonnent que le nombre de professionnels ne cesse d'augmenter mais pas nécessairement en parallèle du nombre d'adhérents à l'OFPN. Il est évoqué que les étudiants ne sont peut-être pas suffisamment informés de l'existence et des activités de l'OFPN en dehors de certains lieux de stage. L'information aux étudiants semble effectivement un axe important à améliorer, des réflexions pourront être initiées autour de cette piste.

La question du tarif de l'adhésion élevé pour les jeunes professionnels est également soulevée : il est rappelé que l'adhésion étudiante permet d'accéder aux ressources du site OFPN et du réseau via un tarif réduit avant de passer à une adhésion plein tarif (voir règlement intérieur, article 5.4, [ici](#)).

## VOTES

(voir [statuts et règlement intérieur de l'association](#))

*“En vertu de l'article 6 des statuts de l'association, seuls les membres professionnels à jour de cotisation peuvent participer au vote. Conformément à l'article 21, ils peuvent se faire représenter au cours de l'assemblée générale en confiant une procuration à un autre adhérent disposant du droit de vote (dans la limite de deux procurations maximums par personne) et aucun quorum n'est exigé pour la tenue des assemblées générales ordinaires.”*

Pour rappel, ont pris part au vote 27 membres professionnels présents et 7 membres professionnels représentés par procuration.

- **Validez-vous le bilan moral et d'activité 2018 de l'OFPN ?**

S'abstient : 0

Contre : 0

**Pour : 34**

=> L'assemblée approuve le bilan moral et d'activité.

- **Validez-vous le bilan financier 2018 de l'OFPN ?**

S'abstient : 0

Contre : 0

**Pour : 34**

=> L'assemblée approuve le bilan financier.

- **Validez-vous le montant de la cotisation membre international / pro / étudiant / retraité ?**

S'abstient : 0

Contre : 4

**Pour : 30**

=> L'assemblée approuve le montant des cotisations.

- **Modifications du Règlement Intérieur :**

**Procédure d'admission 2.1 :** « Toute personne désirant faire partie de l'Association doit compléter une demande d'adhésion sur le portail Internet de l'Association, dans la section « Adhésion » du site [www.ofpn.fr](http://www.ofpn.fr). ~~Il lui sera alors adressé un questionnaire à compléter ainsi~~

~~que la liste des pièces justificatives à fournir pour valider son adhésion.~~ Pour toute primo-adhésion, il sera demandé d'adresser les justificatifs permettant d'accéder au statut souhaité. »,

S'abstient : 0

Contre : 0

**Pour : 34**

=> L'assemblée approuve cette proposition de modification du règlement intérieur.

**Faciliter l'organisation d'élections de renforts du CA : 15.2.** « Ce renouvellement est réalisé : [...] En cours de mandat ~~par la réalisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire~~ pour toute autre raison, sur décision du CA. »

S'abstiennent : 8

Contre : 1

**Pour : 24**

=> L'assemblée approuve cette proposition de modification du règlement intérieur.